

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU PAYS DES SOURCES

### Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars à 18 H 30 s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

#### Etaient présents :

Le Président,	R. MAHET
Le vice- Président en charge des commissions « <i>Aménagement de l'espace- Urbanisme-Habitat</i> » et « <i>Voirie</i> » et « <i>Développement économique</i> » :	A DE PAERMENTIER
Le vice- Président en charge de la commission « <i>Environnement</i> » :	F.CORMIER
La vice- Présidente en charge de la commission « <i>Tourisme-Valorisation du territoire</i> » :	M.C. PINSSON
La vice- Présidente en charge de la commission « <i>Services à la population</i> » :	M. SWYNGHEDAUW
Le vice- Président en charge de la commission « <i>Jeunesse et Sport</i> » :	S. NANCEL
Le vice- Président en charge de la commission « <i>Communication-Culture</i> » :	P. PEYR.

#### Les membres,

Mesdames et Messieurs ROCQUENCOURT M, DARCY J.C, PIECHON R, CARDON C (remplacé par LEMAIRE P), MANSARD F (remplacé par MORLIERE J), BOULANGER P, VALOIS D, KNAUSS J.P (remplacé par DEGAUCHY D), HUCHER V, AMBEZA G, CARPENTIER M, ODERMATT F (remplacé par DUMONT E), LEROY M, LACROIX T, MENARD A, AZNAR-SANZ S, DEBONNE M, GOUT J.C, GUIBERT M (remplacé par MATHIEU J), FORGET D, PILLOT S, FLON Y, THIEBAUT J, FLAMAND F, NANCELLE G, de FRESSE DE MONVAL B (remplacé par COULON J), PINEL G (remplacé par LENEUTRE D), GUYON F, TRIBOUT G, d'ARRENTIERES M, MARTEAU C, BLANCHARD M, VINCENT A (remplacé par THERY S), FILLON F, BLAISE N (remplacée par de PAUW M), GOMEZ F, HIBON J.L, CAIVANO-TELLIER L, BARBET A, DESIRA A.M.

#### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs CARPENTIER P, BIBAUT A, LUISIN A (a donné pouvoir à GUYON F), DANIEL G, THIBAUT J.C (a donné pouvoir à DE PAERMENTIER A).

#### Etaient absents :

Mesdames et Messieurs LITTY P, DELACHAMBRE P, LEONARD J.P, RAABE D, MAROTTE, LEROUX S, COLOMBATTO F, CREPIN J, MARECHAL O.

Madame Annie MENARD est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 Février 2023

Date d'affichage : 10 Février 2023

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 47 + 2 pouvoirs

Nombre de membres votants : 49

2023 / 051

DÉLIBÉRATION N° 2023-03-29-3

MISE EN PLACE DU PASSE APPRENTISSAGE NATATION

La Communauté de Communes du Pays des Sources, souhaite mettre en place un passe apprentissage natation pour les enfants du territoire.

En effet, on constate que beaucoup d'enfants arrivent au collège sans savoir nager.

La commission jeunesse et sports du 21 février 2023 a souhaité fixer les critères d'attribution de cette aide financière à la famille de l'enfant comme suit :

- L'enfant doit avoir entre 6 et 11 ans et résider de façon permanente sur le territoire du Pays des Sources (justificatif de domicile et copie du livret de famille à fournir),
- Les cours de natation ne concernent que l'apprentissage pour savoir nager et doivent être prodigués par des maîtres-nageurs diplômés,
- La participation financière de la collectivité ne sera versée qu'une fois et en totalité sur production d'une facture et d'une attestation du professionnel stipulant que l'enfant sait nager (brevet de natation),
- Cette participation de la collectivité couvrira la totalité des dépenses avec un plafond fixé à 100€ par enfant.

⇒ Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté,

- **VALIDE** la mise en place du passe apprentissage natation et de ses critères d'attribution énumérés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,*

